Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Inauguration des locaux du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Le 3 juillet 2020 à 10h

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de pourvoir vous accueillir aujourd'hui dans les nouveaux locaux du service de l'Éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Ces nouveaux locaux symbolisent une nouvelle étape dans l'organisation de l'Éducation nationale afin de mieux prendre en compte les spécificités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin au sein de notre région académique Guadeloupe.

Je voudrais, en guise d'introduction, remercier chaleureusement les personnels du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, pour leur abnégation car ils ont travaillé au fil des années dans des conditions qui n'ont pas été toujours faciles mais aussi pour leur précieuse contribution à la mise en œuvre de la politique académique.

Ils sont 20 dans ces nouveaux locaux. Je vous demande de les applaudir.

Je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la création de ces nouveaux locaux, à commencer par l'architecte qui n'a pas ménagé sa peine pour satisfaire toutes les exigences d'un service de l'éducation nationale, les entreprises qui ont été sous pression ces derniers temps, mais aussi celles et ceux qui, dans l'ombre, ont permis l'aboutissement de ce long travail : les services du rectorat de l'académie qu'il s'agisse du secrétariat général, du service du budget ou celui des marchés , la DRFIP de Guadeloupe et ses services, sans oublier le secrétariat général et DAF du ministère de l'éducation nationale qui nous a soutenus sur le plan financier.

Mesdames, messieurs,

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les locaux que nous inaugurons aujourd'hui témoignent de la volonté du ministre de l'éducation nationale et de la mienne de pouvoir accueillir désormais les familles et les personnels dans les meilleures conditions possibles.

Il suffit de regarder autour de nous pour avoir une idée de l'ampleur des investissements ministériels (400 000 € et une année de travaux) à Saint-Martin.

Ces bureaux sont le témoignage concret de ma volonté de progrès, de modernisation et de rapprochement de mon administration avec les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ainsi qu'avec leurs populations qui appartiennent comme les autres à la République française.

En effet, dès ma prise de fonction en qualité de recteur de la région académique, je me suis attaché, à organiser l'action du ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la loi organique statutaire qui gouverne Saint-Barthélemy et Saint-Martin depuis le 21 février 2007.

La création d'un emploi de vice-recteur, chef du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, adjoint du recteur de l'académie de la Guadeloupe accompagne cette redéfinition de l'exercice des compétences déconcentrées au sein de la région académique entre le rectorat et le service de l'éducation.

Désormais, les décisions portant sur les cartes scolaires des deux degrés de l'enseignement publics, les inscriptions des élèves en collège et lycée, les décisions portant sur l'attribution des bourses, la gestion des ressources humaines de proximité se prennent à Saint-Martin.

Cette modernisation des procédures et le déploiement d'une action administrative de proximité respectueuse des populations mais aussi des fonctionnaires de l'Etat ont été accompagnés par la création de trois postes administratifs ainsi que par le regroupement et le déménagement dans ces nouveaux locaux du service de l'éducation nationale placé sous mon autorité.

Mais ces nouveaux bureaux, aussi fonctionnels soient-ils, ne représenteraient rien s'ils n'étaient pas accompagnés par une politique éducative ambitieuse au service des enfants et des jeunes de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

C'est ainsi que de nombreux projets ont été mis en œuvre à l'initiative des équipes dans chaque école, dans chaque collège et dans chaque lycée, certains ayant été impulsés par l'équipe du service de l'éducation nationale dans le cadre de la déclinaison du projet académique, le fameux D'PASS.

Je ne pourrai pas citer tous ces projets mais je voudrais insister sur quelques-uns qui montrent que nous avons su prendre en compte les spécificités des deux îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

A commencer par **:**

- **la création de classes bilingues avec un enseignement à parité, en anglais et en français**, dès la moyenne section de maternelle avec une montée en puissance progressive jusqu'à la 3ème

- **la formation des enseignants en FLE (français langue étrangère)** pour leur permettre d'appréhender l'enseignement de la langue française comme une langue étrangère avec des élèves non francophones.

- **L'enseignement du tourisme**, inédit sur le territoire français pour les classes de 3ème et de 4ème dans les collèges de Saint-Martin.

- **La rénovation de la carte des formations**, qui a fait l'objet d'un travail en profondeur avec les corps d'inspection, les équipes concernées dans les établissements scolaires et la COM de Saint-Martin afin de proposer une offre plus adaptée aux besoins des élèves en cohérence avec les besoins du territoire.

Mais aussi :

- **L'instauration du permis bateau et du permis auto** pour des élèves du lycée professionnel : chaque année pendant 4 ans 20 élèves pour le permis auto et 20 élèves pour le permis bateau sont concernés, de la formation code et conduite jusqu'à l'obtention du permis.

- **La mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle**, dans le cadre d'un partenariat avec les deux COM, dans le cadre de l'opération *L'art en fête*

- **L'amélioration du climat scolaire et la lutte contre les violences à l'École** font également partie de ne nos priorités avec des actions de formation pour les personnels et d'un partenariat renforcé avec les différents acteurs concernés.

- **Deux partenariats d'exception ont été conclus par des établissements du 2nd degré de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin d'une part avec l'ESSEC, d'autre part avec Sciences Po Lille**.

- La généralisation de **l'éducation au développement durable (EDD)** avec des établissements scolaires représentés par un enseignant-référent EDD et des éco-délégués qui participent à des projets propres aux îles du Nord.

Je pourrais citer bien d'autres projets, la liste est longue ! Mais vous le voyez, Mesdames et Messieurs, malgré les difficultés - elles n'ont pas manqué ces dernières années à commencer par les conséquences du cyclone Irma - la dynamique pédagogique n'a pas faibli, bien au contraire.

Je renouvelle mes remerciements à tous les personnels de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, sans exception, pour le travail accompli et tous nos partenaires pour leur précieux soutien.

Concernant les infrastructures scolaires, j'ai pris l'engagement, lors de ma nomination il y a 29 mois, d'apporter tout notre concours à la collectivité de Saint-Martin. Le président Daniel GIBBES s'est inscrit dans cette politique partenariale sans réserve et nous reviendrons un peu plus en avant sur le bénéfice des politiques contractuelles partagées.

Nous devons être fiers des immenses progrès accomplis et des travaux qui ont été conduits.

Sur le 1er degré de l'enseignement public, 10 chantiers majeurs ont permis de remettre les écoles à niveau. **Plus de 4 400 000 € ont été investis dans les**

écoles pour rétablir le fonctionnement régulier de l'enseignement au cours des deux dernières années.

Les chantiers à venir sont nombreux et porteront sur l'amélioration du cadre d'études afin d'améliorer la performance scolaire.

Trois programmes seront déployés au cours des deux prochaines années scolaires :

1/ La mise aux normes bio-environnementale des écoles incluant la végétalisation des façades pour lutter contre la chaleur.

2/ La reconstruction des aires de jeux et des aires sportives dans toutes les écoles.

3/ Le ravalement de toutes les façades.

Ce travail, est rendu possible car le président GIBBES et les élus territoriaux ont consenti à une dépense budgétaire complémentaire de 1 300 000 € en investissements. Cet immense effort financier, administratif et technique est le fruit d'une parfaite synchronisation entre nous et entre nos services. Il faut nous en féliciter collectivement.

Sur le second degré de l'enseignement public, la tâche a été encore plus considérable. Les investissements publics ont représenté près de 20 millions d'€uros pour : Le lycée professionnel des îles du Nord, Le lycée d'enseignement général et technologique Robert Weinum et le collège Soualiga (Cité scolaire), le collège Mont des Accords et le collège de Quartier d'Orléans.

S'agissant du collège 600 de Quartier d'Orléans

la délibération du jury pour choisir l'architecte est fixée ce 6 juillet.

S'agissant du nouveau collège numérique 900 à la Savane.

Un deuxième concours d'architectes est ouvert.

La délibération du 25 mai 2020 a permis de choisir les 4 architectes admis à concourir. Le choix du lauréat s'effectuera dans la première semaine du mois d'octobre prochain.

Sur ce projet partagé, le ministère de l'éducation nationale investira 15 millions d'euros et le ministère des outre-mer, 3 millions d'euros.

Vous avez là encore la preuve de l'engagement solidaire des ministres de la République dans la création d'infrastructures indispensables au développement de Saint-Martin et à la préparation de l'avenir.

Enfin sur cette question de la préparation de l'avenir, nous sommes inscrits conjointement dans une politique éducative qui vise à permettre à Saint-Martin de rayonner dans l'arc de la Caraïbes en matière sportive, notamment, par la construction d'un centre nautique moderne et performant. Cet équipement collectif permettra de réconcilier les populations avec la natation et la mer.

Il en va de même sur le plan culturel et éducatif avec la remise en service de la médiathèque qui comprendra des espaces muséographiques, de musique, d'enseignement et de pratiques artistiques.

Cette dynamique montre que nous sommes tous inscrits dans un projet de vie, d'éducation, de culture et de transmission des savoirs pour les populations de Saint-Martin.

Pour tout cela, je souhaite remercier, le président Daniel GIBBES, les élus, et les fonctionnaires de la collectivité de Saint-Martin. Je remercie également l'administration préfectorale pour l'ensemble des concours financiers qu'elle apporte et qui permettent la concrétisation de nos projets éducatifs communs.

Je ne veux pas oublier Saint-Barthélemy qui, par la volonté de son président Bruno MAGRAS, a toujours accordé une priorité à la jeunesse et aux établissements scolaires de Saint-Barthélemy. Il est à noter du reste qu'un projet de construction d'un groupe scolaire regroupant l'école maternelle et l'école élémentaire publiques est en cours d'étude.

Je remercie également, l'Agence Française de développement pour son soutien sans faille et efficient sans laquelle aucune de nos réussites n'aurait été possible.

Pour conclure, je voudrais à nouveau vous remercier Mesdames et Messieurs pour votre présence à cette inauguration car vous apportez ainsi votre soutien à l'ambition qui nous anime de rendre toute leur place aux îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin dans l'organisation de l'éducation nationale au sein de notre région académique.

Je vous invite désormais à partager un moment de convivialité autour d'une collation non sans vous avoir souhaité de très bonnes vacances.

A très bientôt